

jusqu'à présent

conseil de fondation CP 1
vice-président CP 2

● Développer la continuité

- *Rente vs capital.*
- *Sécurité vs maximisation des prestations.*
- *Fortune vs revenu.*
- *Prévoyance enveloppante vs exigences minimales réglementaires.*

Voici quelques priorités auxquelles je souhaite me consacrer lors du prochain mandat si vous continuez à me soutenir en me donnant votre voix. Sans préjuger du résultat des élections, je serai honoré de continuer à vous représenter au sein des conseils de fondation des Caisses de pensions Novartis 1 et 2, comme je l'ai fait depuis 2008 sans interruption, et jusqu'à la fin de cette législature en 2028. Je tiens à m'engager dans ce sens et suis convaincu que les intérêts de chacun seront préservés.



Claudio Campestrin

Country Coordinator N-CH | NI | GM & Trustee
Foundation "Stiftung EAB" | CSA Real Estate Switzerland
Investment Committee member

Diverses nouveautés sont entrées en vigueur début 2024. Le besoin de réforme du 2^e pilier, la prévoyance professionnelle, demeure. La votation populaire du 22.9.2024 apportera des changements, indépendamment du résultat. Il faut saisir les opportunités et utiliser la marge de manœuvre réglementaire au profit des CP 1 et 2, ainsi que de tous les destinataires. En fin de compte, la CP constitue pour beaucoup la plus grande partie de la fortune. Il faut donc la gérer avec soin et clairvoyance.

Porté par votre voix et votre confiance, je continuerai à m'engager pour que les CP 1 et 2 fassent partie des meilleures institutions de prévoyance enveloppantes de Suisse, et ce pour les personnes actives, retraitées et autres bénéficiaires de prestations (p. ex. orphelins ou personnes veuves).

Merci de m'élire et de continuer à me soutenir!